

MÉRITE TERRE-EAU DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

INSTRUCTIONS D'INSCRIPTION

Période de dépôt jusqu'au 20 décembre 2025

LE MÉRITE TERRE-EAU DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (MRCVR)

Dans le cadre de la mise en œuvre de son [Plan de développement de la zone agricole](#) (PDZA), la MRCVR souhaite rétribuer les producteurs et productrices agricoles mettant en place des aménagements ou des pratiques ayant un impact bénéfique sur la qualité de l'eau. Le prix permet, entre autres, de répondre à l'objectif 9 du PDZA – *Diffuser et valoriser les pratiques agroenvironnementales*, mais aussi d'entrer en contact avec les producteurs et productrices du territoire de la MRCVR, de réaliser des portraits positifs de ceux-ci en plus de détailler et promouvoir les avantages des pratiques agroenvironnementales sur les réseaux.

CONDITIONS

- Le participant ou la participante doit être un producteur ou une productrice enregistré(e) auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).
- Les aménagements et/ou pratiques doivent être réalisés sur le territoire de la MRCVR.
- Le projet doit avoir été réalisé dans l'année en cours et être terminé.
- La superficie rétribuée ne doit pas inclure les exigences réglementaires du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) et le Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS).
- Le demandeur ou la demanderesse s'engage à entretenir/poursuivre/maintenir l'aménagement ou la pratique mise en place dans les années suivant la présente demande.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Impact bénéfique sur la qualité de l'eau
- Proximité avec un cours d'eau
- Contribue à diminuer les phénomènes d'érosion et de lessivage des sédiments
- Favorise la faune et la biodiversité
- Innovation et durabilité
- Superficie aménagée
- Moyens pour assurer l'entretien et la pérennité
- Qualité générale de l'aménagement ou de la pratique
- Encadrement par un professionnel
- Utilisation d'espèces indigènes et/ou diversifiées
- Combinaison de plusieurs pratiques et/ou aménagements

Des points de 1 à 5 seront attribués pour chaque critères, 5 étant la meilleure note pour un total de 55 points.

EXEMPLES DE PROJETS ADMISSIBLES

- Bande riveraine élargie
- Bandes fleuries
- Introduction du travail réduit et du semis direct
- Adoption de mesures pour réduire la compaction du sol
- Aménagement en coulées agricoles
- Haies brise-vent
- Culture de couverture ou intercalaire nouvellement misent en place
- Installation de fosse à sédiment ou de voie d'eau engazonnée

PRIX

1^{er} prix : 3 500 \$
2^e prix : 2 500 \$
3^e prix : 1 000 \$

COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection sera composé des membres du Comité de suivi du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRCVR. Le Comité attribuera des points pour chacun des critères d'évaluation afin d'attribuer les 1^{er}, 2^e et 3^e prix.

Le dévoilement des récipiendaires se fera à l'hiver ou au printemps 2026.

MÉRITE TERRE-EAU DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2025

Période de dépôt jusqu'au 20 décembre 2025

1. COORDONNÉES

Nom du (de la) demandeur(-deresse) :		_____
Adresse :		_____
Municipalité :	_____	Code postal : _____
Téléphone :	_____	Autre téléphone : _____
Courriel :		_____

2. DESCRIPTION DE LA FERME

Nom de l'entreprise :	_____
Adresse (si différente de celle mentionnée plus haut):	_____
NIM :	_____
NEQ :	_____
Principale(s) production(s) à la ferme :	_____

Superficie totale de la ferme (ha) :	_____
Superficie des terres louées (ha) :	_____
Répartition des superficies appartenant à la ferme (%)	Boisé : _____
	Terre cultivée : _____
	Verger/maraîcher : _____
	Pâturage : _____
Présence de cours d'eau sur la ferme (oui/non, nom(s) du/des cours d'eau s'il y a lieu) :	_____
Autre(s) élément(s) à ajouter :	_____

Comment avez-vous entendu parler du prix agricole de la MRCVR ?	_____

3. DESCRIPTION DU/DES PROJETS

Combien d'hectares aimeriez-vous inscrire au Mérite Terre-Eau de la MRCVR? _____

***Rappel - La superficie rétribuée ne doit pas inclure les exigences réglementaires du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) et le Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS).

Quel(s) projet(s) avez-vous réalisé(s)?
(Type d'aménagement ou de pratique, dimensions/superficies, espèces choisies, etc.)

En quoi ce projet est-il bénéfique pour la qualité de l'eau? Pour quel(s) cours d'eau?

Coût approximatif des pratiques et/ou aménagements (\$) :	
Source de financement du projet :	
Promoteur du projet (OBV, club-conseil, etc.) :	
Période de réalisation du projet (date de début et date de fin) :	
Adresse des interventions :	
Numéro(s) de lot(s) visé(s) par les interventions :	
Point(s) GPS des interventions :	

4. CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS

Si votre projet est accepté, vous consentez au rayonnement de l'agriculture sur le territoire de la MRCVR en permettant à celle-ci de faire une diffusion médiatique des informations suivantes :

- Votre nom, le nom de votre ferme et son emplacement exact ☐ ou approximatif ☐ (cocher votre préférence);
- Photos des aménagements et/ou pratiques réalisés sur votre ferme;
- Photos de vous prises avec vos pratiques et/ou aménagements et/ou lors d'événements liés à la remise du prix agricole de la MRCVR et d'en faire la promotion auprès de la collectivité.

☐ Je consens à partager les informations ci-dessus

5. SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Téléchargez le formulaire. Remplissez toutes les sections et envoyez-le à l'adresse suivante : dev.zoneagricole@mrcvr.ca.

6. SIGNATURE DU (DE LA) PRODUCTEUR(-TRICE)

Prénom et nom (lettres moulées)	Signature	Date
------------------------------------	-----------	------

7. AIDE-MÉMOIRE

Pour que votre inscription soit traitée, vous devez fournir :

- ☐ Formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- ☐ Photos des aménagements et/ou pratiques
- ☐ Factures, le cas échéant

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec Roxanne Pommier, agente de développement agricole et bioalimentaire, par téléphone au **450 464-0339, poste 2114**, ou par courriel à **dev.zoneagricole@mrcvr.ca**.

Pour connaître les services, les projets, les sources de financement et les initiatives agricoles de la MRCVR, veuillez consulter notre site Internet et inscrivez-vous à notre [infolettre agricole](#)!

☐ Je désire m'inscrire à l'infolettre agricole de la MRCVR.